

Qu'est-ce que Centre Inffo ?

Le Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente (Centre Inffo) est une association loi de 1901 créée par le décret du Premier ministre n° 76-203 le 1er mars 1976.

Les missions de Centre Inffo

Opérateur de l'État, Centre Inffo a pour mission d'élaborer, de capitaliser et de diffuser l'information et la documentation sur la formation professionnelle, l'orientation et l'apprentissage à destination, plus particulièrement, des pouvoirs publics et des partenaires sociaux mais également des entreprises. Il intervient dans le cadre des politiques publiques européennes, nationales et territoriales.

Sécuriser

Reconnu pour sa très grande compétence juridique, Centre Inffo analyse et décrypte le droit de la formation au bénéfice des professionnels et du grand public. Il permet à chacun :

- De comprendre le fonctionnement de l'ensemble de l'écosystème formation-orientation.
- De développer en sécurité une activité professionnelle dans le secteur de la formation, de l'apprentissage, de l'orientation.
- De connaître ses responsabilités, droits et obligations.

Mutualiser

Centre Inffo crée les conditions du débat et des échanges, capitalise les expériences, anime des réseaux et développe des outils coopératifs destinés aux professionnels comme aux bénéficiaires.

Anticiper

Fort de ses liens avec tous les réseaux d'opérateurs de la formation et de l'orientation et de sa contribution aux travaux des instances nationales, Centre Inffo bénéficie d'une position unique pour capter et analyser les tendances réglementaires et pour valoriser les innovations développées dans ce sens.

Centre Inffo en chiffres

Le budget annuel 2019 de Centre Inffo s'élève à 8 600 000 € dont 4 046 000 € de subventions de l'État.

L'équipe de Centre Inffo

80 collaborateurs aux compétences multiples et complémentaires :

- **Formateurs et experts spécialisés** dans le droit, la certification, la qualité, l'ingénierie, l'économie, le management de la formation, les politiques régionales, européennes et internationales.
Centre Inffo réalise et publie annuellement « *Les fiches pratiques de la formation professionnelle* », l'intégralité du droit de la formation mis à jour en permanence (papier et numérique).
- **Ingénieurs de formation** capables d'accompagner partenaires et clients depuis le diagnostic et la conception jusqu'à la mise en œuvre de projets et de politiques de formation.
- **Journalistes** couvrant tout le champ du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
L'agence de presse réalise deux publications : « *INFFO Formation* », bimensuel d'information au service des acteurs de la formation et « *Le Quotidien de la formation* », lettre numérique quotidienne.
- **Pilotes de projets événementiels** pour animer et promouvoir tout débat public à destination des professionnels et du grand public.
Centre Inffo porte depuis 1989 l'*Université d'hiver de la formation professionnelle*, rendez-vous national des professionnels de l'emploi, de l'orientation et de la formation professionnelles. Du 30 janvier au 1^{er} février à Biarritz, la 16^{ème} édition a rassemblé 1 300 participants et 200 personnalités et experts.
- **Concepteurs et animateurs de réseaux sociaux** pouvant accompagner partenaires et clients dans la mise en place et l'animation d'une politique de communication digitale pour les professionnels et le grand public.
- **Documentalistes** proposant des ressources et dossiers documentaires, des outils et données pouvant s'intégrer dans les systèmes d'information des partenaires et clients.

Plus d'informations sur Centre Inffo ?

www.centre-inffo.fr

contact.communication@centre-inffo.fr - 01 55 93 92 31